



---

**Groupe de travail spécial de la plate-forme de Durban  
pour une action renforcée  
Deuxième session, dixième partie  
Bonn, 31 août-4 septembre 2015**

Point 5 de l'ordre du jour  
**Rapport de la session**

**Projet de rapport du Groupe de travail spécial  
de la plate-forme de Durban pour une action renforcée  
sur la dixième partie de sa deuxième session,  
tenue à Bonn du 31 août au 4 septembre 2015**

Rapporteur : M<sup>me</sup> Yang Liu (originaire d'une Partie non visée à l'annexe I)

**Table des matières**

(À compléter)

**I. Ouverture de la session**

(Point 1 de l'ordre du jour)

1. La dixième partie de la deuxième session du Groupe de travail spécial de la plate-forme de Durban pour une action renforcée (le Groupe de travail spécial) s'est tenue au Centre de conférence international à Bonn (Allemagne), du 31 août au 4 septembre 2015.

2. Les Coprésidents du Groupe de travail spécial, M. Ahmed Djoghlaif (originaire d'une Partie non visée à l'annexe I) et M. Daniel Reifsnnyder (originaire d'une Partie visée à l'annexe I), ont ouvert la 19<sup>e</sup> séance plénière du Groupe de travail spécial à sa deuxième session le 31 août 2015, et ont souhaité la bienvenue à toutes les Parties et à tous les observateurs. Ils ont aussi salué M<sup>me</sup> Yang Liu (originaire d'une Partie non visée à l'annexe I) en sa qualité de Rapporteuse du Groupe de travail spécial<sup>1</sup>.

(À compléter)

---

<sup>1</sup> Les membres du Bureau du Groupe de travail spécial ont été élus conformément aux dispositions figurant au paragraphe 7 du document FCCC/ADP/2012/2 qui ont été approuvées dans la décision 2/CP.18. Le Groupe de travail spécial a élu les membres actuels de son Bureau lors de la septième partie de sa deuxième session, comme indiqué dans le document FCCC/ADP/2014/4.



## **II. Questions d'organisation**

(Point 2 de l'ordre du jour)

### **A. Élection du Bureau**

(Point 2 a) de l'ordre du jour)

(À compléter)

### **B. Adoption de l'ordre du jour**

(Point 2 b) de l'ordre du jour)

3. Le Groupe de travail spécial avait adopté l'ordre du jour de sa deuxième session à sa 1<sup>re</sup> séance, le 29 avril 2013, tel qu'il figure dans le document FCCC/ADP/2013/2.

## **III. Rapports sur les points 2 c) à 4 de l'ordre du jour**

(À compléter)

## **IV. Rapport sur la session**

(Point 5 de l'ordre du jour)

4. À sa xx séance, le xx septembre 2015, le Groupe de travail spécial a examiné le projet de rapport sur la dixième partie de sa deuxième session (FCCC/ADP/2015/L.3). À la même séance, sur proposition des coprésidents, le Groupe de travail spécial a autorisé le Rapporteur à achever le rapport sur la session en suivant les indications des Coprésidents et avec le concours du secrétariat.

## **Annexes**

(À compléter)

---